

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

67x05

ANNULATION DE COLONIES DE VACANCES POUR L'ETE 2005

Dans le cadre des séjours d'été 2005 organisés par la Municipalité, certaines destinations ont été proposées.

Il s'avère que 4 séjours n'ont fait l'objet d'aucune inscription.

Il est donc proposé que les séjours du MORBIHAN, de TENCE (Haute Loire, La piste aux étoiles), de TENCE (Haute Loire, Le Mont des Sportifs), et d'ANGLET/BIARRITZ, soient annulés.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu cet exposé,

- DECIDE :

D'annuler les séjours suivants:

- Le séjour du MORBIHAN (Les Petits Matelots) du 17/07 au 30/07/05 de l'association Action Expression
- Le séjour de Tence (Haute Loire, La Piste aux Etoiles) du 02/08 au 16/08/05 de l'association Vacances pour Tous (Fédération des Ails)
- Le séjour de Tence (Haute Loire, Le Mont des Sportifs) du 02/08 au 16/08/05 de l'association Vacances pour Tous (Fédération des Ails)
- Le séjour d'ANGLET/BIARRITZ du 01/08 au 17/08/05 de l'association Mondial Evasion

- SE PRONONCE Comme suit :

POUR	:	33
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

Ainsi fait et délibéré